



Le mot du maire,

Un an après notre élection, et presque un an depuis notre prise de fonction, je tiens, non pas à faire un bilan, car c'est prématuré, mais simplement exprimer un ressenti.

Ces premiers mois ont été très particuliers, compliqués, il nous a fallu nous mettre en place dans un contexte sanitaire éprouvant pour tous. Nous avons initié un projet, nous l'avons structuré, porté à votre connaissance. Maintenant pour le dérouler il faut l'adapter à un contexte riche en événements, prendre en compte les aspects techniques, administratifs, mais surtout tenir compte des moyens financiers et du contexte sanitaire. C'est notre plan de relance cellettois.

Je suis très fier de la très forte implication des conseillers, ce qui est un atout énorme pour travailler les dossiers et construire en cette période. Ce qui me peine le plus est de ne pas pouvoir travailler en démocratie directe, mettre en place des réunions thématiques et faire des rencontres avec vous la population.

Depuis un an la loi d'urgence sanitaire gère notre quotidien, la Covid19 rythme chacun de nos pas. Il nous faut être vigilant, se tourner vers la vaccination. Sur la commune, la majorité des plus de 70 ans a reçu au moins la première dose du vaccin. La vaccination est plus largement ouverte, n'hésitez pas à vous rapprocher des centres de vaccination.

Dans ce 6ème numéro, j'aurai eu plaisir à vous annoncer la reprise d'activités de nos associations. Elles ont la volonté de nous faire profiter au plus tôt de leur activité. Mais elles ne peuvent avancer que sur la pointe des pieds.

Les 4 étapes annoncées par le Président de la république pour lever les restrictions et retrouver une vie normale, nous permettrons, je le souhaite, de voir le bout du tunnel.

En attendant, prenez soin de vous et des vôtres.

Camille CARCAT

## WIFI 4EU

En fin d'année 2019 nous avons obtenu de l'Union Européenne un coupon de 15 000€ pour installer la WIFI 4 dans le bourg.

Après la consultation d'entreprises, c'est Shoponyou qui a été retenu pour réaliser l'équipement. L'installation se fera à partir du 10 mai 2021.

La WIFI4 permettra aux habitants du bourg, mais surtout à nos visiteurs de pouvoir se connecter facilement au WEB



## Parking de l'Abreuvoir : aménagement d'une aire de pique-nique

Vous connaissez peut-être l'abreuvoir, ce lieu qui, il n'y a pas si longtemps, permettait aux bovins de s'abreuver.

Il y a quelques années la pelle mécanique l'a fait évoluer en une petite mare qui fait le bonheur de deux carpes Koï.

Au dessus, le parc à cochons des années 60, s'est transformé petit à petit en un parking. De l'avis de beaucoup cet emplacement à l'entrée du bourg est charmant et offre une vue intéressante sur des prairies en milieu humide et sur la garenne.

Sur ces emplacements depuis quelques jours des travaux sont en cours, ils visent à végétaliser le talus et y installer une aire de pique nique qui fera sûrement appréciée des camping-cars et des touristes.

Une signalétique est prévue.



*Phase de travaux*

## Puysetier : reprise de la parcelle communale



La parcelle communale, située au sein du village de Puysetier vient de faire l'objet d'un rafraîchissement.

Après avoir retiré un ancien marronnier en décomposition, des souches et divers matériaux, la parcelle a été nivelée, délimitée, profilée pour un écoulement des eaux pluviales et de ruissellement et ensemencée avec de la jachère fleurie.

Un jeune marronnier fourni par Rob KIRKEL a été planté. D'autres arbres seront positionnés à l'automne.

De petits rochers ont été installés pour symboliser la trace du petit Poucet, thème du parcours Terra Aventura.

Sur ce terrain va être prochainement implantée une sculpture en pierre qui sera une des étapes du parcours Terra Aventura.

Puysetier, comme beaucoup de villages est aussi riche d'un lavoir qui fut très longtemps fréquenté par les habitants du lieu. Prochainement se fera la remise en état de celui-ci et de son accès.



## Chemin des écoles : limité à 3t5

Le chemin des écoles qui relie la rue de la Gasne aux Vieilles et la rue de la Cascade est relativement fréquenté et la sortie avec priorité à droite à la croix de l'Ecole est tout particulièrement dangereuse. Aussi le conseil municipal a décidé d'installer un « céder le passage » à chacune des extrémités et de le limiter en tonnage à 3t5 pour éviter la dégradation des murs qui le supportent en sa partie basse.



## La Garenne se « meurt »

Le bois de la Garenne est suivi par l'Office National des Forêts. Les observations de ces dernières années mettent en évidence une dégradation forte notamment des conifères et l'assèchement de la génération naturelle qui souffre d'un manque d'ombrage et de périodes de fortes chaleur avec un manque d'eau.

Notre Garenne étant un lieu de promenade très apprécié, nous avons procédé à l'enlèvement de quelques arbres pour assurer la sécurité des parcours.



Courant avril, l'ONF a procédé au marquage des arbres qui nécessitent un abattage (état sanitaire, arbres en souffrance, arbres en fin de cycle de vie). L'ensemble représente environ 500m<sup>3</sup>.

Ce qui est relativement important et qui nécessite pour une bonne valorisation un abattage mécanique. L'ONF recommande une exploitation à la machine en fin d'été avec sortie sur route et une vente sur route.

Nous allons envisager de contractualiser avec l'ONF pour mettre en place cette exploitation et cette vente.

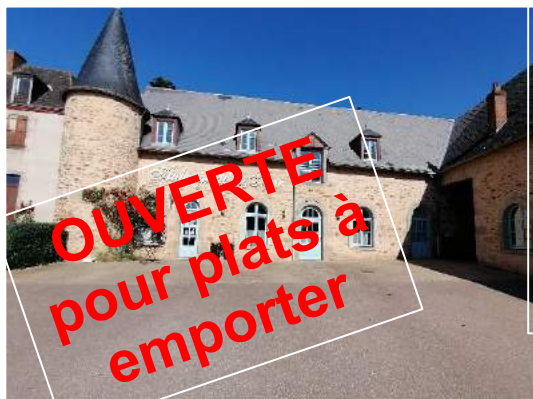
Parallèlement il faut travailler à repeupler les 1,4ha de trouées. Un financement par le plan de relance est en cours de montage.

## Terra AVENTURA

Avec le concours de la Communauté de Communes dans les semaines prochaines va naître entre Saint Paul, Puysetier, Les Combes, Le Moulin, La Garenne une balade de 5km avec des énigmes à résoudre et un trésor à chercher. Cette promenade empruntera le chemin du Petit Poucet.



# SAVEZ-VOUS



**Relais Postal ouvert**  
**Auberge de la Tour**  
**ouverte pour plats à**  
**emporter**

Vous pouvez commander et réserver  
votre menu de fêtes  
Il sera disponible de 11h30 à 16h00  
Tél : 05 55 80 75 60

**Plats à emporter tous les jeudis.**



**Epicierie ouverte**  
**du mardi au samedi**  
**de 9h à 12h30**

Epicierie,  
Boissons,  
Légumes,  
Charcuterie,  
Poisson  
Reviues,  
...



**Poulets fermiers**  
**cuits**  
**tous les samedis**



## DRIVE Fermier



**Commandez avant mardi 24h**  
**Récupérez votre commande samedi**  
**à la Cellette de 9h30 à 11h30**

  
**PRÉFÈTE**  
**DE LA CREUSE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**L'obligation du port du masque**  
**pour les personnes de 11 ans et plus**  
**sur la voie publique**



[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)

## Location :

Appartement à louer type F3  
*se renseigner en mairie*

## Vie associative (\*) :

### Comité des Fêtes

Chasse aux Œufs le week-end de la  
Pentecôte 23/24 mai

### Patrimoine Environnement vous propose le vendredi 28 mai une

conférence sur le thème :

« l'EAU de pluie, n'en perdons pas  
une goutte ».

(\*) selon évolution des mesures sanitaires

4

**Mairie de la CELLETTE - 8, rue de la Cascade - 23350 La CELLETTE**

Tél. : 05 55 80 62 97      mail : [mairielacellette@orange.fr](mailto:mairielacellette@orange.fr)

Site : [la-cellette-23.fr](http://la-cellette-23.fr)



# ELECTIONS Départementales et Régionales : calendrier

**Dates de l'élection des conseillers départementaux et des conseillers régionaux : 1<sup>er</sup> tour le dimanche 20 juin 2021, 2<sup>nd</sup> tour le dimanche 27 juin 2021.** Nous aménagerons la salle des fêtes pour vous permettre de voter en toute sécurité sanitaire.

**Date limite d'inscription sur les listes électorales : les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer aux scrutins sont déposées au plus tard le vendredi 14 mai 2021.** Les électeurs peuvent déposer leur demande d'inscription auprès de leur mairie ou de manière dématérialisée sur le site [www. service-public.fr](http://www.service-public.fr)



Dates de la campagne électorale : la campagne électorale sera ouverte le lundi 31 mai 2021 à zéro heure et prendra fin le samedi 19 juin 2021 à zéro heure. En cas de 2<sup>nd</sup> tour, la campagne sera ouverte le lundi 21 juin 2021 et prendra fin le samedi 26 juin 2021 à zéro heure.

Procurations : par la dérogation à l'article L.73 du code électoral, chaque mandataire peut disposer de deux procurations, y compris lorsque ces procurations sont établies en France.

Un dispositif de procuration en ligne « Maprocuration » est disponible. Cette procédure partiellement dématérialisée est complémentaire à la procédure papier d'établissement des procurations de vote, qui perdure au profit des électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voix numérique.

## « Zero pesticides » et cimetière

En 2015, la commune faisait un pas en s'inscrivant dans la démarche du « zéro-pesticides ». Le conseil municipal a approuvé ce pas, car il s'inscrivait dans une démarche pour limiter l'emploi des pesticides et donc la protection de l'homme et l'environnement contre leurs impacts nocifs.

Le choix d'un brûleur thermique a été fait et largement employé sur la commune et tout principalement au cimetière avec un résultat très satisfaisant sur les plantes à racines fasciculées, mais déplorable sur les plantes à pivot.

Nombreux sont ceux qui aujourd'hui déplorent le taux de pissenlits en fleurs dans les allées du cimetière. Nous sommes conscients que cette situation n'est pas satisfaisante, voire décourageante pour notre agent technique. Nous recherchons un procédé qui éradiquera ces adventices.





MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



MesConseils  
**Covid**

pour vous accompagner  
dans votre quotidien  
avec la Covid



Obtenez rapidement des conseils  
personnalisés, pour vous et vos proches

**[mesconseilscovid.fr](https://mesconseilscovid.fr)**